**1. Cadre général du Programme**

Le programme **« Partenariat pour l’emploi »** de la **GIZ Maroc** a pour mission la mise en œuvre de **l'Initiative spéciale « Emploi décent pour une transition juste » - Invest for Jobs** duministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement **(BMZ),** en coopération avec le Ministère de l’Industrie et du Commerce (MIC) du Maroc. Le programme a pour objectif de soutenir les entreprises et les investisseurs allemands, européens et marocains dans leur engagement en faveur de l’emploi et de la formation en Afrique.

**2. Contexte de la Mission**

Cette mission concerne une société de fabrication de mobilier urbain, jeux et sport, en béton, métal et bois. La principale unité de fabrication est située à Settat avec une superficie exploitable qui sera portée à 5.000 m2 dans les 6 prochains mois. La société dispose d’un effectif de 50 personnes actuellement et compte recruter près de 20 personnes dans le cadre de l’extension de ces activités.

La société dispose de trois lignes de production dans son usine de Settat :

* Ligne de menuiserie
* Ligne de produits métalliques
* Ligne de traitement de surface

La ligne de production en béton est par contre située à Salé mais son transfert à la nouvelle unité est fortement envisagé.

L’entreprise va se doter prochainement d’un laboratoire pour développer de nouveaux produits, tester de nouvelles matières, procéder aux essais, …

Un ingénieur dédié à la gestion de la performance est actuellement en cours de recrutement.

**3. Objectif**

La société vise l’excellence opérationnelle avec comme objectifs :

* Maitrise des coûts,
* Amélioration de la productivité,
* Stabilité de la qualité,
* Respect des délais, …

**4. Résultats Attendus**

Les résultats attendus sont :

* **R1 -** Un diagnostic industriel.
* **R2 -** Une organisation de production plus performante.
* **R3 -** Une implantation optimisée des équipements.
* **R4 -** Des process rationalisés et stabilisés.
* **R5 -** L’introduction d’outils et de méthodes d’excellence (Lean, 5S, SMED, etc.).
* **R6 -** Des recommandations précises en matière d’investissements, de formation et

de recrutement.

**5. Activités Principales**

Les principales activités à mener au cours de la mission comprennent :

**5.a.** Réaliser un **diagnostic industriel** (technique, humain, organisationnel, logistique).

**5.b.** Évaluer la performance actuelle des lignes de production (flux, cadences, rendements, qualité).

**5.c.** Analyser l’impact de l’extension et du transfert de la ligne béton.

**5.d.** Identifier les **gaspillages** et axes d’optimisation des coûts.

**5.e.** Proposer une **nouvelle organisation industrielle**, plus souple et plus performante.

**5.f.** Définir les besoins futurs en équipements et aménagements.

**5.g.** Élaborer un **plan de formation** pour le personnel existant et à recruter.

**5.h.** Introduire et adapter les outils Lean (5S, SMED, Kanban, etc.) selon les besoins spécifiques.

**5.i.** Définir un **plan de mise en œuvre** (court, moyen, long terme) avec priorisation.

**5.j.** Accompagner le management dans la compréhension et l’appropriation des recommandations.

## Livrables :

Le consultant devra remettre, dans le cadre de la présente mission, les rapports suivants :

* **L1 -** Rapport de diagnostic avec un Plan d’action détaillé (indicateurs, responsables

et échéances)

* **L2 -** Cartographie des flux de production
* **L3 -** Recommandations d’organisation et d’implantation (y compris une note de

cadrage pour le transfert de la ligne béton)

* **L4 -** Grille des besoins en formation et en équipements
* **L5 -** Kit d’outils de performance adaptés à l’entreprise
* **L6 -** **Rapport final** incluant les recommandations stratégiques et opérationnelles.

Le rapport final présentera notamment :

* + Une synthèse générale de la mission et du rapport en une à deux pages
	+ Présentation sommaire de la Société
	+ Un bref historique de la situation antérieure et de la problématique de la mission
	+ La description précise des actions réalisées conformément aux termes de référence
	+ Des indicateurs simples de résultat permettant d’évaluer, à terme, l'impact de la mission. Le rapport mentionnera les valeurs de ces indicateurs au début et à la fin de la mission.

Dans son rapport final, il est demandé au Consultant de faire aussi des suggestions sur les axes/ fonctions de l’entreprise, et leurs améliorations, qui lui apparaîtraient, à l’occasion de sa mission, pouvoir faire l’objet d’une mise à niveau ultérieure.

Ce rapport doit être structuré, fidèlement au déroulement des activités telles que prévues dans les termes de référence.

**6. Durée et Période de Réalisation**

La mission est prévue pour une durée de **30 jours** y compris la rédaction des documents, elledémarrera au cours du mois septembre **2025** et s’étalera sur une durée maximale de **6 mois**. La mission se déroulera au Maroc, dans les locaux de l'entreprise, principalement à Settat (70 km de Casablanca).

**7. Profil du Consultant**

Le consultant devra présenter un profil technique solide avec une expérience avérée dans le conseil industriel et l’optimisation des processus.

**7.a. Formation académique**

* Diplôme d’ingénieur ou équivalent en génie industriel, mécanique, ou disciplines apparentées.

**7.b. Compétences**

* Excellente maîtrise des outils de performance industrielle (Lean, 5S, SMED, etc.)
* Capacité d’analyse stratégique et de modélisation organisationnelle
* Maîtrise des problématiques d’implantation et de logistique industrielle
* Pédagogie et capacité d’accompagnement au changement
* La capacité rédactionnelle de rapports.
* La maitrise de la langue française (parlée et écrite).

**7.c. Expérience générale**

* Minimum 10 années d’expérience dans le domaine de la production ou du conseil industriel

**7.d. Expérience spécifique**

* Expérience dans la fabrication de produits en béton, métal ou bois
* Références dans des missions similaires, notamment dans les secteurs du mobilier urbain, jeux et sport

**8. Conditions de Mise en Œuvre**

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les équipes internes de l'entreprise.

L'accès aux données nécessaires pour mener la mission sera fourni par l'entreprise. Avant le démarrage de la mission sur site, l’expert élaborera et transmettra à l’entreprise la liste de la documentation et des données nécessaires à la mission.

L’expert rapportera au chargé de projet GIZ et à l’expert principal IBF concernant le déroulement de la mission, à effectuer conformément aux termes de référence. L’expert les informera de tout événement susceptible de son point de vue de retarder ou de compromettre tout ou partie de la mission.

La responsabilité de la GIZ et d’IBF se limite à fournir un appui technique à l’entreprise suivant les besoins que cette dernière a exprimé, l’entreprise reste la seule et unique responsable du suivi et de la bonne exécution de la mission.

A la fin de la mission, l’expert élaborera et remettra en format électronique à IBF un rapport succinct de mission (max 2 pages) indiquant les activités réalisées, les personnes rencontrées, et les livrables produits. Ces livrables seront annexés au rapport de mission de l’expert.

L’expert est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/ diffusion des rapports de mission n’est admise). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de la mission.